



MME ANNE BLONDEL
APP GHE ETG 3
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

Paris, le 25 janvier 2021

Réf : FCPI OTC ENTREPRISES 3

Madame,

Le FCPI OTC ENTREPRISES 3 dont vous détenez des parts, ci-après dénommé « le FONDS », est en dissolution et sa liquidation devait intervenir le 31 janvier 2021. Durant cette période, les actifs et créances du fonds devaient être cédés et recouvrés.

Un complément de prix de cession de titres reste à recouvrer. Toutefois, les difficultés, auxquelles son débiteur, un éditeur de musique sur Internet, est confronté, affectent cette perspective de recouvrement. APICAP poursuit néanmoins ses actions pour s'efforcer d'obtenir un paiement.

Ces actions et leur objectif singulièrement affecté par le contexte économique actuel requièrent de disposer d'un délai supplémentaire que nous fixons au 31 décembre 2021.

Nous nous efforcerons naturellement d'écourter autant que possible ce délai.

Nous tenions à vous en informer.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération la meilleure.

Alain ESNAULT
Président